

WA 0604, ASA 36/001/2004 ASA 39/001/2004

[Thailand web action, launching 1 March 2004]

[Note to translators – please do not translate the red comments in brackets, like this one.
Thanks]

[Title]

La politique thaïlandaise de lutte contre la drogue ne devrait pas consister à tuer des gens

[Extract]

Amnesty International déplore que les mesures prises par le gouvernement thaïlandais contre les infractions liées aux stupéfiants se soient traduites par de graves violations des droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires et le recours à la peine de mort.

[Photo caption 1]

Les homicides commis dans le cadre de la guerre contre la drogue ont suscité de vives protestations à l'échelle internationale. Ce prospectus a été conçu par une organisation non gouvernementale britannique.

© Lifeline

[Photo caption 2]

La famille de Seah Jer Sae Thow, qui a perdu la vie dans la guerre contre la drogue en février 2003. Son frère, son cousin et le chef de son village ont également été tués.

© *The Nation*, Thaïlande

[Summary]

« Nous veillerions à ce que les trafiquants de drogue n'aient que deux endroits où aller : en prison ou au cimetière. Ils n'auraient pas d'autre place dans notre société. »

Thaksin Shinawatra, Premier ministre, 24 mars 2003

Amnesty International déplore que les mesures prises par le gouvernement thaïlandais contre les infractions liées aux stupéfiants se soient traduites par de graves violations des droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires et le recours à la peine de mort.

La Thaïlande, plaque tournante du trafic de stupéfiants, a le plus fort taux de consommation de méthamphétamines au monde. En 2001, les autorités ont déclaré qu'elles faisaient « *la guerre aux drogues narcotiques* ».

L'an dernier, plus d'un millier de personnes ont été tuées en l'espace de trois mois lors d'une campagne gouvernementale visant à débarrasser le pays des stupéfiants, en particulier des méthamphétamines. Aucune enquête approfondie et indépendante n'a été menée sur ces homicides ni sur les allégations selon lesquelles les forces de sécurité auraient été impliquées dans un certain nombre de cas.

Depuis 2001, plusieurs centaines d'hommes et de femmes, dont des étrangers et des membres des minorités ethniques que compte la Thaïlande, ont été condamnés à la peine capitale pour des infractions à la législation sur les stupéfiants, et le nombre de condamnés à mort a triplé.

Joignez-vous à Amnesty International pour appeler les autorités à ouvrir une enquête indépendante, rigoureuse et impartiale sur les homicides commis en février et mars 2003. Demandez également que les conclusions soient rendues publiques et que tout membre des forces de sécurité soupçonné soit traduit en justice. Amnesty International exhorte par ailleurs les autorités à abolir la peine de mort et, dans l'immédiat, à instaurer un moratoire national sur les exécutions.

[Call to action]

PASSEZ À L'ACTION !

Veillez écrire au gouvernement thaïlandais pour réclamer l'ouverture d'une enquête indépendante et l'abolition de la peine de mort. Vous pouvez vous inspirer de la lettre ci-dessous.

[Sample Letter]

Monsieur le Premier Ministre,

Tout en reconnaissant la gravité du fléau que constitue la drogue en Thaïlande et la nécessité pour votre gouvernement de lutter contre les infractions liées aux stupéfiants, je vous demande de veiller à ce que les droits humains ne soient pas bafoués dans ce combat.

Amnesty International déplore qu'aucune enquête indépendante, approfondie et impartiale n'ait été menée sur la mort d'au moins un millier de personnes tuées en 2003 pendant la « *guerre contre la drogue* », ni sur les allégations selon lesquelles les forces de sécurité auraient été impliquées dans un certain nombre de cas. Je vous prie de veiller à ce que votre gouvernement fasse le nécessaire pour qu'une enquête soit ouverte, que la méthode de travail et les résultats soient rendus publics, que tout responsable gouvernemental soupçonné d'être mêlé à des exécutions extrajudiciaires soit traduit en justice, et que les proches des victimes se voient accorder des réparations, notamment sous la forme d'une indemnisation.

Je suis par ailleurs préoccupé(e) par les informations selon lesquelles des centaines de personnes reconnues coupables d'avoir enfreint la législation sur les stupéfiants ont été condamnées à mort, et je vous exhorte à abolir la peine capitale dans le droit thaïlandais. Dans l'intervalle, je vous prie de décréter immédiatement un moratoire sur les exécutions. Amnesty International s'oppose en toutes circonstances à la peine de mort, qui viole le droit à la vie et qui constitue le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit. Irréversible, la peine capitale est en outre associée à un risque important d'erreur judiciaire.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

[Target contact details]

DESTINATAIRE DES APPELS

Premier ministre :

Prime Minister Thaksin Shinawatra
Office of the Prime Minister
Government House
Pitsanulok Road, Dusit
Bangkok 10300
Thaïlande

Formule d'appel : Monsieur le Premier Ministre,

Fax : +66 2 280 1443

Courriel : opm@opm.go.th

Veillez envoyer une copie à la Commission nationale des droits humains

Professor Saneh Chamrik, Chairman
National Human Rights Commission
PO Box 400, Rongmuang Post Office
Bangkok 10330
Thaïlande
Courriel : webmaster@nhrc.or.th